0620056Z
ACADEMIE DE LILLE
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT
51 RUE SADI CARNOT
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX
Tel : 0321646500

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT
Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Contrats et conventions à incidence financière

Numéro d'enregistrement : 33
Année scolaire : 2026-2027

Acte N°2627-27

Par délibération du conseil d'administration
du 25/11/2025
acte n° 41
Le chef d'établissement procède à la signature
[ ] du contrat
[X] de la convention
Objet du contrat ou de la convention :

Collège Simone Signoret de Bruay-La-Buissière
La convention cadre d'hébergement et d'accueil des élèves du Collège Simone Signoret entre la Région Hauts-de-France, le Conseil Départemental du Pas-de-Calais, le LPO « Sadi CARNOT » de Bruay-La-Buissière, le Collège « Simone SIGNORET » de Bruay-La-Buissière est portée à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.
Objet de la convention : Modalités d'accueil des élèves et des personnels du Collège « Simone Signoret » à Bruay-La-Buissière au restaurant scolaire du LPO « Sadi Carnot » de Bruay-La-Buissière
Durée : A compter du 01/01/2027 jusqu'au 31/12/2027
Disposition financière : Cf. convention

**Vu**

Contrats
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Conventions
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54

Pièce(s) jointe(s)
[X] Oui [ ] Non Nombre: 1

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le chef d'établissement
Nom : Borragini
Prénom : Valerie
Signé le : 10/11/2026 12:09:11

*Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.*